

MARSEILLE, MEILLEUR EPM DE FRANCE !

D'après le Ministère de la Justice, l'EPM de Marseille serait la prison pour mineurs qui fonctionnerait le mieux :

Avec un taux de remplissage avoisinant les 100%, l'absence de suicide, peu d'incidents et moins d'agressions qu'ailleurs, tels sont les critères qui ont été choisis par l'administration pour évaluer et justifier la présence de ces nouveaux lieux de détention.

Mais qu'en est-il du travail éducatif ? Comment les mineurs « occupent »-ils leurs journées ? Que font les mineurs à la sortie ? Comment se construisent-ils après la prison ? Quel est le taux de récidive ? **Visiblement cela ne les intéresse pas !!!**

Contrairement à ce que dit l'administration, l'EPM de Marseille est loin d'être champion. D'ailleurs, le Nouvel Observateur en a fait un « piètre bilan » dans un article consacré aux EPM. En effet, les relations entre l'Administration Pénitentiaire et la PJJ ne sont pas du tout à la hauteur des attentes. L'AP reste la « chef » en matière d'organisation, de décision tout en omettant, faute de surveillant, d'assurer leur mission principale à savoir la sécurité des détenus et des agents. Les agressions se multiplient, parfois un éducateur peut se retrouver momentanément seul, au milieu de détenus, sans présence de surveillant. Au nom du tout éducatif, les éducateurs font tout et n'importe quoi (missions de surveillance, agent d'hôtellerie...)

Les professeurs techniques travaillant au sein de la prison dispensent leur cours sans surveillant à proximité, les ateliers se transforment alors en garderie. Ce qui est d'autant plus inacceptable, est que le Prof technique possède de « merveilleux » outils mais qu'il ne peut les exploiter concrètement avec les jeunes.

La CGTPJJ n'a cessé de dénoncer depuis l'ouverture de l'établissement les conditions de travail et le manque de moyens. Force est de constater que rien n'a évolué bien au contraire. Malgré les tentatives de dialogue social, le personnel éducatif se sent dénigré et incompris, maltraité avec une direction qui ne cesse d'infantiliser son personnel et qui s'est même permis quelquefois de bafouer le droit du travail, de convoquer les agents à leur retour de congés maladies en leur disant « *qu'ils se tiraient des balles dans les pieds* » et en leur retirant par la même occasion des congés formation et annuels.

Sans oublier les éducateurs contractuels (1/3 des éducateurs de la prison) que l'administration remercie la veille de leur fin de contrat sans respecter les délais. **La CGT rappelle qu'elle défend tous les salariés sans aucune distinction.**

Aujourd'hui, le personnel éducatif est tellement mal en point que la majorité a demandé une mutation sans grand espoir compte tenu de la restructuration des services qui entraîne la fermeture de certains d'entre eux. **Les éducateurs sont donc condamnés à plusieurs années d'emprisonnement ferme et sans aménagement de peine ! La CGT continuera de dénoncer les conditions de travail dans les EPM et soutiendra les personnels qui y travaillent.**

CGT PJJ PACAC

Mail : cgtppacac@yahoo.fr - Site : www.cjtpjj.fr

Contact : Monique MUSSO 06 11 72 09 85